Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite

du Collège Lionel-Groulx

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Québec, le 6 mars 2003

Madame Monique Laurin
Directrice générale
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Lionel-Groulx de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont l'ajout d'une heure d'encadrement par semaine, pour les élèves inscrits en session d'Accueil et intégration, et l'assistance personnalisée à l'élève lors d'un changement de programme.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des modifications au plan afin d'en améliorer la performance. Il a notamment ajouté des mesures visant à assurer un meilleur suivi de la clientèle et à favoriser la diplomation d'élèves masculins qui n'ont pas réussi à compléter leur formation, dans certains programmes techniques. Il entend aussi tirer profit de l'expérience acquise pour donner une structure moins complexe à son nouveau plan institutionnel de réussite.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction Gilberte Jean, agente de recherche